

amés ne fût pas négligé dans ce Patriarchat. Le nouvel Ambassadeur, nommé par la République de *Venise* auprès du St. Siège, vient à *Rome*, & la Nonciature est rouverte à *Venise*, d'où l'on apprend que le Nonce de Sa Sainteté, qui s'étoit retiré à *Ferrare*, au commencement du différend survenu, y est retourné.

III. Il est ordonné de faire des recruës le plutôt possible, pour former deux nouvelles Compagnies, l'une d'Infanterie & l'autre de Cavalerie. On destine ces Compagnies à servir de Gardes-Côtes contre les descentes des Barbares, qui reparoissent de tems en tems dans les mers voisines de l'Etat Ecclésiastique, non-obstant tout ce qui est pratiqué pour arrêter & leurs courses & les dégats qu'ils font.

IV. Le Pape tint le premier de Février un Consistoire, dans lequel le Cardinal Portocarrero remit entre ses mains la charge de Camerlingue du Sacré Collège, que Sa Sainteté conféra sur le champ au Cardinal Paolucci. Elle nomma ensuite l'Archevêque de Tarfe au Patriarchat de *Constantinople*, & l'Evêque de Crême à celui d'*Antioche*. Quelques Archevêchés, Evêchés & Abbayes furent aussi préconisés dans le même Consistoire, tant par le Pape que par les Cardinaux.

V. Dans le cours du même mois (de Février) les eaux du *Tibre*, sorties de leur lit, ont causé des dommages très-considérables. Plusieurs quartiers de *Rome* ont été impraticables; & les campagnes étant extraordinairement inondées, le paysan en a souffert beaucoup tant par la mortalité de ses bestiaux, qu'en voyant ses récoltes gâtées & entraînées au gré du fleuve débordé. On a compté, pendant les commencemens de